

SMGV2026004PJ

Envoyé en préfecture le 05/03/2026

Reçu en préfecture le 05/03/2026

Publié le 05/03/2026

ID : 031-253101067-20260219-SMGV2026004-DE



SMGV de l'ICPE de Villeneuve-lès-Bouloc

# Rapport d'orientation budgétaire

Année 2026

Conseil Syndical  
19/02/2026



## Table des matières

CONTEXTE ET GENERALITES.....	2
PARTIE I : LES DEPENSES.....	3
PARTIE II : LES RECETTES .....	5

---

## CONTEXTE ET GENERALITES

---

Le SMGV (Syndicat Mixte de Gestion et Valorisation) de l'ICPE de Villeneuve-lès-Bouloc est composé de 26 communes pour un total de plus de 67 913 habitants. (Chiffres du BANATIC 2023).

Il a pour objet la gestion post-exploitation de l'ancienne installation de traitement des ordures ménagères (CET), qui permettait de traiter 20 000 tonnes par an sur une surface de 363 000 m<sup>2</sup>, située à Villeneuve-lès-Bouloc,

Par l'arrêté préfectoral du 25 août 1999 ce syndicat a une obligation de suivi pour une durée minimale de 30 ans, qui comprend, notamment, des prescriptions en matière de réhabilitation et d'entretien du site :

- Entretien de l'ensemble des espaces verts
- Entretien de l'ensemble des réseaux et équipements biogaz et lixiviat.
- Pompage, transport et traitement des lixiviats.
- Surveillance des eaux de nappe, de la qualité des lixiviats, des eaux de ruissellement.

Le SMGV est également compétent pour assurer la valorisation de ce site.

---

## PARTIE I : LES DEPENSES

---

### Le Marché de pompage, transport et traitement du lixiviate.

Le marché de pompage, transport et traitement des lixiviats est arrivé à échéance au 1<sup>er</sup> janvier 2023. Un nouveau marché a été lancé fin 2022 et a été remporté par la société SARP, qui détenait déjà le marché précédent. Le nouveau marché est conclu pour une durée de 1 an renouvelable 3 fois (2023-2026).

Le coût lié au marché de pompage, transports et traitement du lixiviate est proportionnel aux volumes de lixiviats récoltés et à la quantité de DCO traitée sur la station de Ginestous.

En 2025,

- Ce sont 5 800 tonnes de lixiviats qui ont été pompées puis transportés à GINESTOUS pour traitement, pour un coût estimé global de 241 097.91 € TTC.
- Un nettoyage du bassin avant réparation : 2 898.50€

➔ **Montant prévu au BP 2026 : 360 000€ TTC**

### L'assistance à Maîtrise d'Ouvrage

Le Bureau d'études ECOGEOS, est missionné, depuis le 1<sup>er</sup> mars 2024, par le Syndicat pour réaliser le suivi-post exploitation du site pour une durée de 5 ans.

Les missions réalisées par ECOGEOS sont les suivantes :

- Le suivi du marché de pompage, transport et traitement des lixiviats ;
- Le suivi de la maintenance du réseau ;
- Le suivi des contrats d'entretien des espaces verts et VRD ;
- Le suivi du réseau biogaz et de collecte des lixiviats ;
- Le contrôle des nappes phréatiques ;
- La rédaction du rapport annuel d'exploitation
- Une mission optionnelle pour l'accompagnement au projet photovoltaïque

En 2025, la prestation du bureau d'études s'est élevée à 10 319.28 € TTC (trois trimestres) ; la mission optionnelle n'a pas été déclenchée.

Il sera nécessaire de budgétiser le dernier trimestre sur 2025.

➔ **Montant prévu au BP 2026 : 21 000€ + 3500€ (TR4-2025)**

## Maintenance des installations de pompages et du système d'astreinte

La maintenance du compresseur, des équipements de pompes et la télésurveillance est assurée par un contrat spécifique avec l'entreprise HES (Hydro Elec Service).

## Entretien de la végétation

L'entretien des zones de prairies entourant le site est assuré par un troupeau d'ovins et d'équidés, grâce à un partenariat avec M. Laurent avec qui le syndicat a une convention.

En 2025, l'entretien des espaces verts internes au site a été réalisé par la société, CATHALA JARDIN sur une intervention sur devis pour un montant de 10 578.60 € TTC (deux passages). Le contrat sera renouvelé avec l'entreprise CATHALA jardin.

L'entretien de la zone 1 où sont implantés les panneaux photovoltaïques est géré par QUENEA.

## Suivi et analyse des eaux

Le Laboratoire départemental assure les prélèvements et analyses des eaux souterraines (4 fois par an) et lixiviats (2 fois par an).

En 2025, la prestation est évaluée (manque factures fin d'année) à 9 388.44€

→ **Montant prévu au BP 2026 : 11 000€**

## Les Travaux

Le rapport d'exploitation présenté retrace très précisément l'ensemble des travaux effectués sur le site en 2025.

## Prévisions 2026 :

### Investissement 2026 :

1. Mise en œuvre de la couverture (Dôme) du bassin 2 : 100 000 €
2. Relevage des pompes : 20 000 €
3. Travaux de voirie : 25 000 €
4. Etudes : 10 000 €

BUDGET PRIMITIF 2026		SM GESTION & VALORISATION DE L'ICPE DE VILLENEUVE-LES-BOULOC	
SYNTHESE DU BUDGET (seuls les chapitres utilisés sont renseignés)			
FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
DEPENSES		DEPENSES	
	VOTE		VOTE
011	Charges à caractère général <i>Lixiviats</i>	360 000.00	
011	Charges à caractère général <i>entretien EV</i>	12 000.00	
011	Charges à caractère général <i>astreinte et entretien équipement (contrat HES)</i>	6 000.00	
011	Charges à caractère général <i>réparation équipements</i>	6 000.00	
011	Charges à caractère général <i>laboratoire</i>	11 000.00	
011	Charges à caractère général <i>AMO</i>	24 500.00	
011	Charges à caractère général <i>divers (élec-tel-assurances ...)</i>	27 000.00	
011	Charges à caractère général	256 103.49	
012	Charges de personnel et frais assimilés <i>(rbt CCVA+ Mairie Villemur)</i>	25 000.00	
65	Autres charges de gestion courante	38 000.00	
67	Charges exceptionnelles	1 000.00	
68	Provisions	50.00	
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>145 134.51</b>	
042	Opérations d'ordre entre sections (6811 amortissements)	2 500.00	
<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>		<b>916 288.00</b>	
<i>Pour information - D 002 Déficit fonctionnement reporté de N-1</i>		<b>0.00</b>	
RECETTES		RECETTES	
	VOTE		VOTE
013	Atténuations de charges		
70	Produits des services, du domaine et ventes		
73	Impôts et taxes	100.67	
74	Dotations, subventions et participations	472 040.00	
75	Autres produits de gestion courante	24 235.00	
76	Produits financiers		
77	Produits Exceptionnels		
<b>Recettes fonctionnement - Total</b>		<b>496 375.67</b>	
<i>Pour information - R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</i>		<b>419 912.33</b>	
<b>cumul dépenses fonctionnement</b>		<b>916 288.00</b>	
<b>cumul recettes fonctionnement</b>		<b>916 288.00</b>	
203	Etudes	10 000.00	
21	Immobilisations corporelles (travaux + matériels)	145 000.00	
<b>Dépenses d'investissement- Total</b>		<b>155 000.00</b>	
<i>Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</i>		<b>0.00</b>	
RECETTES		RECETTES	
	VOTE		VOTE
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)		0.00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		
040	Amortissements	2 500.00	
<b>021</b>	<b>Virement de la section de fonctionnement</b>	<b>145 134.51</b>	
<b>Recettes investissement - Total</b>		<b>147 634.51</b>	
<i>Pour information - R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</i>		<b>7 365.49</b>	
<b>cumul dépenses investissement</b>		<b>155 000.00</b>	
<b>cumul recettes investissement</b>		<b>155 000.00</b>	

## PARTIE II : LES RECETTES

### Le bail du parc photovoltaïque

La mise en place d'un bail emphytéotique permet le versement d'un « loyer annuel » pour un montant initial de 23 252€ révisable tous les ans.

### La participation des collectivités

En 2025, la participation, fixée à 6.50€/habitant a représenté 461 961.50€

Il est proposé que la participation soit maintenue à **6.50€/hab.** pour le budget primitif 2026.

Le tableau de la population est actualisé avec les chiffres 2026 du BANATIC et recense 72 621 habitants.

Les participations seront appelées au trimestre.

➔ **Montant prévu au BP 2026 : 472 036.50€**